

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 1^{er} MARS 2012**

Le 1^{er} mars 2012 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/02/2012

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Patricia PONSONNET, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absent :

M. Karine Furminieux a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2012 et signature du registre des délibérations.

- **Appel d'offres mairie-bibliothèque-cantine** : délibération est prise à l'unanimité approuvant le choix de l'entreprises et le montant des prestations proposées établies par la commission d'appel d'offre pour le lot n° 3 charpente bois couverture zinguerie suite à l'appel d'offres ouvert pour la construction de l'ensemble mairie-bibliothèque-cantine et autorisant Monsieur le Maire à signer le marché.
- **Communauté de communes du bassin d'Annonay - approbation des nouveaux statuts** : délibération est prise à une abstention et onze voix pour approuver les statuts de la communauté de communes du bassin d'Annonay et émettre un avis favorable à l'extension de nouvelles compétences, à l'adoption de la nouvelle définition de l'intérêt communautaire et à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay.
- **Amortissement des dépenses d'investissement** : la commune à l'obligation d'inscrire des dotations aux amortissements pour les immobilisations inscrites aux comptes 204151 – 204 158 et de fixer pour ces immobilisations une durée d'amortissement. Ces comptes concernent des travaux d'Electrification sur la commune financés par le SDE. Délibération est prise à l'unanimité pour fixer à 10 ans la durée d'amortissement du compte 204151 subventions d'équipements versées - GFP de rattachement et fixer à 10 ans la durée d'amortissement du compte 204158 subventions d'équipements versées -autres groupements.
- **Approbation des comptes administratifs 2011** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les écritures du compte administratif 2011 et les résultats définitifs des budgets primitifs principal et locaux commerciaux dressés par le Maire.
- **Affectation des résultats de l'exercice 2011** : considérant les excédents de fonctionnement de l'exercice 2011, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit sur les budgets 2012 :

BUDGET COMMUNAL :

311 213.41 € au compte 1068 investissement

85 095.56 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX :

22 531.24 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

- **Approbation des comptes de gestion de Monsieur le trésorier principal des finances d'Annonay** : approbation à l'unanimité des écritures du compte de gestion de Monsieur le trésorier principal des finances d'Annonay pour l'exercice 2011 en ce qui concerne le budget communal et le budget locaux commerciaux.
- **Vote du taux des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2012** : délibération est prise à 10 voix pour et 2 contre d'augmenter les taxes de 1.5 % pour l'année 2012. Il est donc décidé de retenir les taux suivants pour l'année 2012 :
 - Taxe d'habitation : 8.67 %
 - Foncier bâti : 14.89 %
 - Foncier non bâti : 81.46 %
- **Election d'un délégué du conseil municipal auprès du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)** : Monsieur Alain Osternaud est élu titulaire auprès du SPANC.

URBANISME

Permis de construire modificatif :

Meyrand Yolande Beraud Jean- Lotissement Le Béchet – modification de distance d'implantation : avis favorable

Permis de construire :

Reynaud Maud / Morfin Vincent – Rue des Cerisiers – maison individuelle : avis favorable

Brias Pierre –9 rue des Genêts – maison individuelle : avis favorable

Salique Olivier / Diard Mathilde – rue du Rabier – maison individuelle : avis favorable

Buffat Grégory – Champ de Gilles – maison individuelle + bâtiments agricoles : une partie du terrain se situe en PVR : avis favorable

Permis d'aménager :

Testu Annie – Grand Pré : 8 lots

Déclaration préalable :

Vallet Odile – Rue des Acacias – abri de jardin : avis favorable

SCI Margnat – Morel – abri matériel : avis favorable

Questions diverses :

- **Nuisances sonores RD 82** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier d'un riverain concernant la planification des travaux prévus afin d'atténuer les nuisances sonores de la RD 82. Après renseignements auprès de la Direction Départementale des routes, Monsieur le Maire informe que le service des routes du département a prévu les travaux dès que les conditions climatiques seront favorables et selon la disponibilité des entreprises.
- **Circulaire emploi du feu** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier de la préfecture concernant l'emploi du feu. Il fait part de l'arrêté réglementant l'emploi du feu et le débroussaillage dans le département et de la circulaire qui fait la synthèse des différentes obligations. En résumé cette circulaire rappelle que l'incinération des déchets verts est toujours interdite en zone urbaine, ainsi que partout où un système de collecte sélective ou de déchetterie est accessible.

- **DETR** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de subvention auprès de la préfecture, une aide de 129 481.20 € a été attribuée au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la construction de la cantine.
- **Conseil Général** : Monsieur le Maire informe que le Conseil Général a attribué une aide exceptionnelle dans le cadre du dispositif PILOTS de 124 910 € versée sous forme d'annuités pendant 15 ans.
- **SEMAD** : Assemblée Générale le 8/03/2012 à 11h00 à Annonay.
- **Association Mémoires de St Cyr** : Assemblée Générale le 16/03/2012 à 20h30 salle du Campo Santo.
- **Communauté de Communes du Bassin d'Annonay** : Monsieur le maire informe que dans le cadre de la compétence Action Territoriale, la communauté de communes a décidé de travailler sur la mutualisation de moyens matériels et humains entre les communes. Pour cela une réunion aura lieu à la Mairie de Davezieux le 9 Mars à 9h00 pour les communes de Davezieux, Roiffieux, St Cyr, Talencieux, Thorrenc, Vernosc.
- **Piste BMX VTT** : Madame Karine Furminieux informe le conseil municipal qu'afin de finaliser la mise en place de la piste BMX VTT, un rendez-vous est prévu avec M. Titouan Villeneuve de l'association BMX VTT Médine à St Marcellin.
- **Travaux** : Monsieur Alain Osternaud fait part au conseil municipal des propositions de la commission travaux à prévoir pour le budget 2012.
 - Elargissement Rue de la Vernée 2.50 m
 - Goudronnage de la rue du Lavoir
 - Mise en place de ralentisseurs Rue de La Chaux – Rue des Acacias.
- **Alinéa – Association Altine** : Monsieur le Maire informe que l'association Alinéa en partenariat avec l'association Altine organise le vendredi 9 mars prochain à 20h30 salle sous la mairie une rencontre débat pour partager en image une expérience solidaire des dix mois passés dans la Cordillère des Andes.
- **Terrains Morel** : Monsieur le Maire rappelle le projet de vente de deux terrains d'environ 2 000 m² situés à Morel. Le Conseil Municipal propose un tarif de 80 € le m².
- **Mairie bibliothèque cantine** : Monsieur le Maire explique que les essais à la plaque pour la mise en place des plates-formes des fondations de la mairie et de la bibliothèque n'étaient pas bons. De nouveaux tests sont prévus après ajouts de matériaux, comme prévu sur le marché, sur une partie des plates-formes.